

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **56 (1927)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vente de timbres et de cartes Pro Juventute. — Marchant, on peut dire, la main dans la main avec les autorités scolaire, *Pro Juventute* vient une fois de plus demander le bienveillant appui du corps enseignant pour l'aider à assurer le succès de sa vente de timbres et de cartes, appui dont elle a toujours été très heureuse de constater les résultats. Soit qu'il se manifeste par une petite leçon aux élèves sur *Pro Juventute* et son activité, soit qu'il consiste à engager les enfants à se mettre au service de nos organes locaux pour la vente des timbres ou à les inciter à en recommander l'achat à leurs familles, cet appui est toujours reçu avec grande reconnaissance par nous et nous sommes assurés de son efficacité.

(Communiqué.)

Nominations. — Le Conseil d'Etat a procédé encore à la nomination de MM. Philémon Marro, à Villarlod, en qualité d'instituteur à l'école des garçons de Sorens; Oscar Æby, à La Vounaise, à l'école mixte de Villarlod; Robert Collaud, à Saint-Aubin, à l'école mixte de La Vounaise; Paul Morel, à Mézières, à l'école mixte de Franex; M^{lle} Brigitte Chassot, à Fribourg, à la classe inférieure mixte de Bussy; M. Alfred Duc, à Estavayer-le-Lac, à l'école mixte de Forel.

Rédaction. — La plupart des articles qui encombraient depuis fort longtemps le « tiroir » du rédacteur du *Bulletin*, spécialement ceux que lui ont envoyé des instituteurs, ont paru dans les numéros de juillet à décembre. On a prévu, pour les fascicules de 1928, une série d'études sur quelques problèmes ou quelques manifestations d'actuel intérêt de la pédagogie d'aujourd'hui.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles : A *Bulle* : Jeudi 1^{er} décembre, à 2 h. 1/2, à l'Ecole ménagère.

A *Fribourg* : Jeudi 15 décembre, à 2 h. 1/4, à la Villa Miséricorde.

A *Romont* : Jeudi 22 décembre, à 2 h. 1/4, à l'Ecole ménagère.

Le désavantage de l'Athénien est de se trouver dans l'obligation de convaincre la foule, au jour le jour, avant de passer à l'action, tandis que le Macédonien, juge souverain, décide et réalise tout d'un trait. L'entourage de l'un est là pour commander en dernier ressort; de l'autre, pour obéir à tout moment.